



Mon employeur mempeche de voir mon mari

Par **Shayn**, le **06/01/2017** à **12:28**

Bonjour,
Min mari et moi même somme agent de sécurité dans la même boîte sur le même site, nos journée de travail sont de 12h heures en général sauf 1 jour dans la semaine ou c'est du 7 heures, nous pouvons travailler n'importe quelle jour de la semaine.
Donc voilà, depuis peu notre employeur qui sait que mon mari et moi même somme marié, congés exceptionnel pour mariage, nous planifie de façon à ce que l'on ne soit jamais sur site en même temps. Ok jusque là pas trop de problème juste de l'organisation. Mais voilà, ce mois ci par exemple nous ne nous voyons que le 1 janvier puis plus rien jusqu'au 20 janvier, après nous avons posé nos vacances. Les soirs celui qui travail rentre à 21h et celui qui travail le lendemain se lève à 5h 45 donc doit se coucher tôt. Nous n'avons plus de vie de couple et n'avons pas le temps de constrié notre famille.
Juste 1h30 en semble par jour pendant 19 jours c'est dur.
Savez vous ce que nous pouvons faire ou dire pour régler ou au moins alléger ce problème?
Merci à toute les personnes qui voudront bien nous aider.

Par **Visiteur**, le **06/01/2017** à **12:35**

Bonjour,
Pour les congés payés c'est une obligation, mais je ne vois rien concernant l'organisation du temps de travail.
Avez vous fait une demande officielle?

Par **Shayn**, le **06/01/2017** à **13:39**

Une demande officielle pour?

Par **Visiteur**, le **08/01/2017** à **22:38**

Pour avoir des horaires arrangés il vous faut soit vous baser sur votre convention collective et/ou accords d'entreprises. Si rien ne figure sur ce sujet au sein de votre entreprise, vous devrez compter sur un arrangement avec votre employeur.
DONC A VOTRE EMPLOYEUR bien entendu... et par écrit, de manière à obtenir un refus qui pourra vous servir si vous intétez une action par un autre moyen.

Par **Shayn**, le **09/01/2017** à **06:34**

Merci beaucoup de votre aide nous allons essayer ça. Je vous tiendrai au courant. Encore merci